

## CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT AU GRADE D'OUVRIER QUALIFIÉ – SPÉCIALITÉ JARDINIER

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS :

- être belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- être de conduite irréprochable ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS :

- Être titulaire d'un CTSI (Certificat Technique Secondaire Inférieur) en horticulture ou en rapport avec le domaine horticole ou être inscrit en dernière année d'études au terme de laquelle ledit diplôme sera délivré.
- Être en possession du permis B, le permis E est un atout.
- Avoir fourni le titre requis et/ou l'équivalence pour la date limite des candidatures.

### COMPÉTENCES REQUISES :

Voir le descriptif de fonction ci-annexé.

### CONTENU DE L'EXAMEN :

- Une épreuve écrite (éliminatoire 60%) : questionnaire portant sur le jardinage en général, les différentes machines, les méthodes alternatives et les pratiques de tailles, débroussaillages.

Pour votre information, l'épreuve écrite se déroulera le 13 novembre 2018.

- Une épreuve pratique et orale (éliminatoire 60%) : portant sur une mise en situation du candidat quant à la sécurité du chantier et sa sécurité, de la visibilité sur la voirie, du choix des équipements en fonction de la machine à utiliser ainsi qu'une partie orale sur les motivations du candidat, sa faculté à travailler en équipe.

### AUTRES :

- La réserve de recrutement est valable 5 ans ;
- Un ouvrier qualifié est rémunéré dans l'échelle barémique D2 ;  
Estimation de la rémunération brute mensuelle indexée (index janvier 2014) pour un temps plein :  
**Avec 0 année d'ancienneté : 2.129,78 €**  
**Avec 6 années d'ancienneté : 2.339,28 €**
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 7 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 5,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics ;
- Octroi d'une assurance soin de santé après un an d'occupation.

Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, à Monsieur Jean-Alexandre VERDONCK, Directeur du Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Lelièvre, 6 à 5000 NAMUR ou introduites, par mail, à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be) pour **4 NOVEMBRE 2018** au plus tard.

Elles seront accompagnées, SOUS PEINE D'IRRECEVABILITE, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et d'une copie du diplôme requis ou d'une attestation d'inscription en dernière année.



*Administration de la Santé Publique, de l'Action Sociale et Culturelle*

### IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Jardinier
<i>Grade</i>	Ouvrier qualifié
<i>Échelle barémique</i>	D2
<i>Statut</i>	Contractuel
<i>Régime de travail</i>	Temps plein
<i>Service</i>	Descriptif générique à destination de l'ensemble des services provinciaux. Les missions définies ci-dessous sont génériques et seront adaptées en fonction du service d'attache.

<b>PRESENTATION DU SERVICE</b>	
<i>Mission principale du service</i>	Gérer et effectuer la maintenance du patrimoine immobilier provincial (cadastre, études, réalisations avec une sensibilité particulière au développement durable (environnement et gestion énergie)).
<i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i>	N+2 : Contremaître N+1 : Brigadier
<b>LES MISSIONS :</b>	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	Le jardinier participe à la création, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, terrains de sport, espaces naturels, dans le but d'améliorer le cadre de vie en respectant la qualité écologique et paysagère du site.
<i>Missions et activités :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien et créer des surfaces enherbées, des massifs floraux, des peuplements arbustifs et/ou arborés (élagage, taille, etc.)</li> <li>- Entretien des revêtements de sol et des espaces minéraux</li> <li>- Préparer les sols, semis, plaquage, tonte, ramassage du gazon, amendement et fertilisation, sablage, nettoyage des milieux herbacés</li> <li>- Transporter des plantes, réaliser des plantations suivant un plan, arroser, effleurer, tuteurer, tailler, abattre</li> <li>- Identifier les ravageurs et maladies et effectuer les traitements spécifiques</li> <li>- Entretien le matériel et l'outillage nécessaires (utilisation des notices d'emploi et carnets d'entretien, affûtage des lames, changement des bougies, lames, courroies, fils de roto-fils, graissage, vidange, utilisation en sécurité du matériel, etc.)</li> <li>- Entretien et installer des mobiliers urbains</li> <li>- Entretien les locaux de travail</li> <li>- Saler et dégager les entrées du site en cas de chute de neige ou de verglas</li> <li>- Effectuer des travaux forestiers</li> <li>- Assurer divers travaux polyvalents</li> <li>- Participer à tous autres travaux d'entretien du parc</li> </ul>
<i>Contraintes du poste :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste de sécurité</li> <li>- Travail physique avec des contraintes posturales (station debout, postures courbées, travail à genoux, rotations du tronc répétées)</li> <li>- Manutention de charges lourdes</li> <li>- Travail en hauteur</li> <li>- Mouvements répétés et prolongés (débroussaillage, chargement à la pelle, tonte de haies, etc.)</li> <li>- Ambiance sonore bruyante et poussiéreuse</li> <li>- Manipulation de produits phytosanitaires</li> <li>- Emploi de machines dangereuses et/ou vibrantes</li> <li>- Être titulaire du permis de conduire de type B+E</li> <li>- (Prestations exercées le week-end et les jours fériés et en soirée)</li> <li>- (Présence lors des manifestations)</li> </ul>

## **COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :**

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)</li> <li>- Disposer de connaissances techniques de base en matière de tronçonnage, élagage, entretien d'espaces verts, horticulture</li> <li>- Connaître les produits phytosanitaires en rapport avec la fonction</li> <li>- Connaître les règles de base en matière de sécurité (EPI, emploi des machines, etc.)</li> <li>- Maîtriser les gestes de premiers secours</li> </ul>
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remédier à un problème technique</li> <li>- Vérifier quotidiennement le matériel utilisé</li> <li>- Exécuter ses missions dans le respect des normes de sécurité</li> <li>- Mettre en œuvre et organiser les tâches et activités inhérentes au métier de jardinier</li> <li>- Appliquer les règles et les consignes de sécurité au travail</li> <li>- Prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection de l'environnement et des usagers</li> <li>- Lire et comprendre des fiches techniques relatives aux produits phytosanitaires</li> <li>- Travailler méthodiquement, de manière précise et rigoureuse</li> <li>- Exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés</li> <li>- Accomplir un travail de qualité</li> <li>- Agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction</li> <li>- Respecter les horaires convenus</li> <li>- Respecter rigoureusement les consignes</li> <li>- Prendre des initiatives à bon escient</li> </ul>
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve d'une grande disponibilité horaire</li> <li>- Avoir le sens des responsabilités</li> <li>- Travailler en équipe</li> <li>- Avoir l'esprit de solidarité</li> <li>- Se tenir informé de l'évolution du métier</li> <li>- Faire face à une situation imprévue</li> <li>- Collaborer avec ses collègues et contribuer au maintien d'un environnement agréable</li> <li>- S'intégrer dans l'environnement de travail</li> <li>- Communiquer aisément à l'oral avec ses collègues et sa hiérarchie</li> <li>- S'adapter à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs</li> <li>- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou imprévu</li> <li>- S'investir dans sa fonction, maintenir son niveau de performance, mettre à niveau ses compétences</li> <li>- Faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction</li> </ul>